

DECRET N° 84-372 du 8 Octobre 1984

portant Nomination des Membres et du Président du Conseil d'Administration de l'Office National du Bois (O.N.A.B.).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 84-322 du 5 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat à une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU le décret N° 83-425 du 2 Décembre 1983 portant création et approbation des Statuts de l'Office National du Bois (ONAB) ;
- VU le décret N° 84-337 du 31 Août 1984 chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire de l'intérim du Chef de l'Etat ;
- SUR proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 19 Septembre 1984,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommés Membres du Conseil d'Administration de l'Office National du Bois (ONAB) les personnes dont les noms suivent :

- Camarades : - Tadjou BELLO : Représentant du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé du Plan et de la Statistique ;
- Thomas LAHAMI : Représentant du Ministre des Finances et de l'Economie ;
- Joachim AKPACA : Représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;
- Rufin DOSSOU : Représentant du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;

.../...

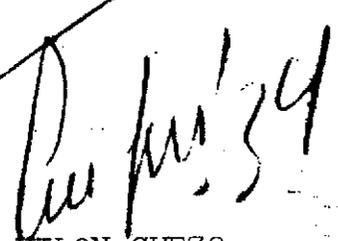
- Christophe FANDOHAN : Représentant du Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires ;
- Lucien Akpaki AKPADO : Représentant du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- Mala SANNI : Représentant du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale ;
- Christophe O. BAHOUNCOLE : Représentant du Ministre de l'Équipement et des Transports ;
- Faustin OGAN ) Représentants du Comité de
- Mounirou SOUMAILA ) Défense de la Révolution
- Jacques GNACADJA )
- Toussaint AISSI ( Représentants du Syndicat
- Georges LOHOUNME )

Article 2. - Le Camarade Lucien Akpaki AKPADO est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office National du Bois (ONAB).

Article 3. - Le présent décret qui prend effet à compter de la date de sa signature sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 8 Octobre 1984

Pour la Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil Exécutif National, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, chargé de l'intérim,

  
Romain VILON-GUEZO

Le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,

  
Adolphe BIAOU

Ampliations : PR 8 SA/CC/FRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PPC 2 MDRAC 4 Autres  
Ministères 14 SCCEN 4 SPD 2 DEP-DLC-INSAE 6 IGE et ses Sections 4 DCCT-  
Gde Chanc.-ONEPI 3 ONAB 8 Membres du CA/ONAB 13 CCIB 2 UNB-FASJEP 4  
BN-DAN 4 BCP 2 JORPB 1.-